



COMMISSION PREVENTION

Réunion du 11 septembre 2026

PV n°01 – Saison 2026/2027

Présidence : Mme Christelle ARDUSSET

Présents : Mme Sandra ESCACQ, MM Jacques REYNAERT, Arnaud SCHRODER, Philippe PAILLAT, Adrien TOURRETTES

Excusés : MM. Sébastien BIELLMANN, José ROMERO

Mise en place du dispositif des caméras embarquées

La Commission Prévention s'est réunie en visioconférence le vendredi 11 septembre 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres dont les arbitres seront équipés de caméra embarquée.

Après échange, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur les rencontres suivantes :

Journée du 19 et 20 septembre 2026

SENIORS

D1 Match 56468386 EBBE 2 / OSA 1 du samedi 19/09 à 19h00

D2 Match 56469142 Port Ste Marie Feug / Marcellus Coc du dimanche 20/09 à 15h00

D3 Match 56471194 Fumel / Agen RC du dimanche 20/09 à 15h00

JEUNES

U15D1 Match 79339998 Ste Livrade / Marmande 2 du samedi 19/09 à 13h00

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées. Ce PV accompagné du règlement sera envoyé à tous les acteurs.

La Présidente
C. Ardusset